



UNION DES COMMUNES
VAUDOISES
Avenue de Lavaux 35
Case postale 481
1009 PULLY

Tél.: 021 557 81 30
Fax: 021 557 81 31
www.ucv.ch
ucv@ucv.ch

Monsieur le Conseiller d'Etat
Philippe Leuba
Chef du DECS
Rue Caroline 11
1014 Lausanne

Pully, le 3 décembre 2012

Votre réf : SMI/JJF/Vha
Notre réf : BD/AIA/clb
Tél. direct : 021 557 81 38

**Consultation fédérale :
Modification du code civil suisse (enregistrement de l'état civil et registre foncier)**

Monsieur le Conseiller d'Etat,

La consultation à laquelle vous avez eu l'amabilité de nous associer a été soumise aux communes de notre association.

L'UCV prend acte d'un projet qui, nonobstant l'accord de la Confédération des Directeurs Cantonaux, n'est pas sans inquiéter car il dénote une centralisation rampante qui intervient insidieusement par couches successives. Par ailleurs, on relèvera que la Confédération a une forte propension, dans ce domaine comme dans d'autres, à confondre haute surveillance et application.

Vous remerciant de l'attention portée à ces lignes, nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller d'Etat, à l'assurance de notre considération respectueuse.

UNION DES COMMUNES VAUDOISES

La secrétaire générale :

Brigitte Dind

La juriste stagiaire :

Ana Isabel Azevedo

Copie par messagerie :

- M. Jean-François Ferrario, SPOP
- Association des Communes Suisses et Union des Villes Suisses